

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 10 février 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **23 février 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 3

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 1

#### ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Charly DELAMAIDE, Yves ALEXANDRE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Christian FRICOT, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

#### ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Stéphane FRECHOU (représenté par Mireille LABORIE), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Daniel FLORY (représenté par Bernadette GINEZ), Cécile GANE (représentée par Jean-François RODIER), David LOPEZ (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON)

#### ETAIENT ABSENT(E)S :

Hubert BONHOMMET, Chloé MOLES, Maxime MURATET

**Monsieur Christian POULHES** a été élu secrétaire de séance.

### **N° DEL\_2026\_034 : FINANCES / REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025**

#### **Rapporteur : Monsieur Christian POULHES**

Alors que les dernières opérations comptables de l'année 2025 ont été réalisées jusqu'à la mi-janvier 2026, les délais de production et de visa des Comptes Financiers Uniques par la Direction Départementale des Finances Publiques ne permettaient pas d'établir ces documents avant la tenue du Conseil Communautaire. De fait, il n'est pas possible aujourd'hui de demander l'approbation des Comptes Financiers Uniques, faute d'assurer la concordance parfaite de tous les comptes. Cependant, les contrôles menés tout au long de l'année et après passation des dernières écritures en matière de conformité des opérations comptables entre l'ordonnateur et le trésorier autorisent d'ores et déjà à présenter les résultats prévisionnels des différents budgets :

Budget	Résultat prévisionnel de fonctionnement	Résultat prévisionnel d'investissement	RAR Recettes	RAR Dépenses
Principal	2 674 974,89 €	-359 145,48 €	4 353 110,94 €	4 260 541,56 €
Eau	1 738 657,02 €	580 844,69 €	535 000,00 €	1 548 052,70 €
Assainissement	1 479 624,15 €	1 229 257,68 €	727 288,01 €	607 835,74 €

TDMA	1 256 899,45 €	714 929,56 €	229 400,00 €	1 359 298,74 €
Campings Communautaires	244 261,73 €	150 440,18 €	0,00 €	52 742,50 €
Transports Urbains	457 404,24 €	488 907,00 €	151 954,00 €	632 165,41 €
Aéroport	436 092,69 €	721 515,90 €	401 148,70 €	29 774,94 €
Centre Aquatique	420 389,06 €	48 914,99 €	0,00 €	47 284,98 €
Z.A.E.	0,00 €	-274 088,94 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	8 708 303,23 €	3 301 575,58 €	6 397 901,65 €	8 537 696,57 €

Ainsi, conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables M57 et M4, il est possible de procéder à la constatation des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'Eau, de l'Assainissement, du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés, des Campings Communautaires, des Transports Urbains, de l'Aéroport et du Centre Aquatique de façon à permettre la reprise de ces différents résultats dans les Budgets Primitifs 2026.

Il est à noter que le Budget Annexe des Zones d'Activités Économiques, créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, est un budget dit « lotissement », son résultat de fonctionnement est mis à zéro par les opérations d'ordre ; le résultat généré par chaque zone apparaît uniquement dans la section d'investissement. Il n'y a donc pas lieu de proposer une affectation de résultat pour celui-ci.

Le résultat budgétaire prévisionnel consolidé d'Aurillac Agglomération s'élève à 8 708 303,23 € et les règles comptables imposent une affectation obligatoire minimale de 1 387 842,23 € qui correspond au cumul des besoins de financement négatifs du Budget Principal et des Budgets Annexes. Cependant, il est proposé d'affecter au financement de nos dépenses d'investissement une somme totale de 3 370 000,00 €, soit au-delà du minimum requis en situation consolidée. Pour mémoire, le besoin de financement d'un budget est égal au résultat d'investissement auquel est ajouté le solde des Restes A Réaliser.

Il est donc demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur ces résultats anticipés et d'en fixer l'affectation dans les différents budgets susvisés.

La répartition détaillée des affectations, budget par budget, est développée dans le dispositif qui suit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

60 pour

3 contre

2 abstentions

- d'affecter les excédents de fonctionnement 2025 de la manière suivante :

**Budget Principal :**

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 650 000 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 2 024 974,89 €

**Budget Annexe de l'Eau :**

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 1 200 000,00 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 538 657,02 €

**Budget Annexe de l'Assainissement :**

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 1 000 000,00 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 479 624,15 €

***Budget Annexe du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés :***

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 420 000,00 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 836 899,45 €

***Budget Annexe des Campings Communautaires :***

Reprise en report à nouveau (R 002) de 244 261,73 €

***Budget Annexe des Transports Urbains :***

Reprise en report à nouveau (R 002) de 457 404,24 €

***Budget Annexe de l'Aéroport :***

Reprise en report à nouveau (R 002) de 436 092,69 €

***Budget Annexe du Centre Aquatique :***

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 100 000,00 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 320 389,06 €

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Pierre MATHONIER

Christian POULHES.